

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 9

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ainsi, reprit le marchand en scandant ses mots, monsieur va me prendre dix-huit douzaines de chaussettes si j'accepte ses conditions ?

— Et je paie comptant.

— Ça y est, marché conclu.

— Très bien. Seulement je crains que vous ne préjugiez trop de votre bonne volonté. Il y a un monde entre le projet et l'exécution. Veuillez m'initier au cri que vous adopterez désormais.

— Archand d'bas ! cria le colporteur, en faisant de visibles efforts pour corriger l'habitude.

— C'est mieux, mais vous n'y êtes pas encore. Archand d'bas est incontestablement préférable à Chand d'bas. C'est marchand de bas qu'il faut dire. Recommencez.

Le colporteur, résigné, s'exécuta sans faire d'objection.

— Il y a progrès. Encore une fois. Je suis persuadé maintenant qu'avec un peu d'étude vous arriverez.

Le colporteur dut pousser son cri, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que son client se déclarât satisfait.

— Monsieur, dit Gaston, voici l'argent de vos chaussettes, que je vais verser entre vos mains dès que le notaire sera arrivé.

— Le notaire ! s'écria le marchand.

— Oui, je l'ai fait mander, pensant que nous tomberions d'accord. Il ne peut tarder. Un marché, monsieur, ne saurait être conclu trop régulièrement.

Le notaire entra sur ces entrefaites, et il crut avoir affaire à un fou, lorsque Gaston le pria d'établir un acte d'après lequel M. Joseph Tabon, bonnetier à Asnières, prenait l'engagement formel, en retour de marchandises à lui présentement payées, de crier désormais : « marchand de bas, sans omissions ni ellipses. »

Le colporteur écouta la lecture de l'acte, l'œil fixe et la bouche béante. Au moment d'apposer sa signature, il eut comme une tentative de résistance. Ce ne fut qu'un éclair. Il prit la plume et parapha son nom. Il était vaincu.

Louis LEMAIGRE.

Lo refu dâi grands conseillers.

Ne vein bintout avâi dâi vôtès po nonmâ dâi grands conseillers ; mâ sêdê-vo que su on bocon ein cousin dè tot cein, kâ onna bouna eimpartiâ dè cliâo d'ora écrisont su lè papâi que ne volliont pas sè laissi renonmâ, que c'est onna misère, kâ se nion n'ein vâo perein, on porrâi bin mettrè lo canton dè Vaud dèzo régie, tot coumeint 'na coumouna quand nion ne vâo ètrè municipau. Cein sarâi tot parâi 'na rude vergogne, avoué cein que lâi farâi bio s'on sè retrovâvè dèzo la patta dè l'or ; kâ n'ia pas ! lâi foudràî dzourè, et pè pou que lè Genevois sèyont d'accœo avoué lè z'allemands, profitèriont dè cein qu'on arâ rein à derè, po fèrè razâ lo lé, que lo canton dè Vaud ne sarâi bintout perein que n'étang à renailles. L'est adon que ne sariâ dâi galé lulus ! mâ faut espérâ qu'on porra onco, coumein dè coutema, fabrequâ on bon grand conset, kâ n'est pas pace qu'on ré sè trossè qu'on met 'na rua âo rebu.

Et ora se y'ein a tant que renasquont d'être renonmâ, à quoui la fauta ? Por mè crayo que l'est pace qu'on ne respettè perein lè z'autorità ; bin lo contréro, on lâo criè adé après, on lè delâvè su lè papâi, et faut pas ètrè mau l'ébayâ se yein a que ne sè tsailiont pas mé dè no gouvernâ. Lè z'autro iadzo cein n'allâvè pas dinsè ; on n'arâ pas ouzâ mau derè dè cliâo qu'étiout hiaut plliaci et ni pi

dè lâo fennès, kâ on desâi adé madama la syndiqua, madama la dzudze, madame la conseillère. Oreindrâi, parait que cé mot dè madama lâo fâ mau âo cou, et l'est tot âo pllie s'on ôtè derè : la préféta, l'assesseuse, la greffièrè, ouai ! lo respet s'ein va ; diont tot bounameint : la Janette à Sami, la Marienne à Isaa ; et l'est onco bin bio se ne diont pas : la toutou à Guegnemetse, âo bin la serpeint à Letsepotse. Na, na, l'est onna vretablia calamità, que seimblie qu'on s'ein va tot drâi contrè l'Apocalisse. Et lè z'homo, quin ka ein fâ-t-on ? Quand lo conseiller part po Lozena, y'a dâi dzeins que lâi font pas mé atteinchon qu'âo taupî, quand va teindrè sè trappès, tandi que dein mon dzouvenno teimps, on arretâvè dè trairè lo fémé, à respet, quand per hazâ passâvè pè lo veladzo, et n'étâi pas quiestion dè lâi derè : Marque, âo bin Toinon ; on arâi passâ po on mau l'appràî et po on rein dâo tot, que lè z'autrès dzeins ariont refusâ dè vo prêtâ on copa-rava, et mémo la tapiâire, et que cein arâi étâ bin fé. On lo respettâvè mi què cein, et s'on iadzo on bévessâi quartetta avoué, on sè redressivè, mémameint que lè fennès étiont dza-lâsès dè la pernetta à l'homo qu'avâi z'u on têt honeu ; tandi qu'ora, s'on restè on boquenet tard âo cabaret la demeindze né, la fenna ne manquè pas dè vo demandâ avoué quin soulon on est restâ ; et s'on lâi dit qu'on est restâ avoué lo conseiller, crâidè-vo que cein la fâ câisi ? âo ouai ! Lo conseiller vaut pas mé què tè, se le repond.

Ora, ébahi-vo se y'ein a tant que n'ein volliont rein mé !

Après la guerre d'indépendance des Etats-Unis, le roi Georges III d'Angleterre ordonna qu'on remerciât publiquement Dieu dans tout le royaume. Un ecclésiastique écossais de haut rang lui demanda : « Pourquoi remercierons-nous ? Est-ce parce que Votre Majesté a perdu treize de ses meilleures provinces ? » — « Non, » répondit le roi. — « Est-ce parce que Votre Majesté a perdu 50,000 sujets dans le combat ? » — « Non, non ! » — « Est-ce alors, parce que nous avons dépensé 2 milliards et demi d'argent ou bien est-ce pour la défaite et la flétrissure des armes de Votre Majesté ? » — « Rien de cela, répondit le roi plaisamment, nous rendons grâces au Ciel, parce que ce n'est pas pire. »

Nous lisons dans la *Vie à la Campagne*, de G. de Cherville, la jolie histoire que voici :

Dans certaines localités, les jeunes filles en quête de maris ont l'habitude de cueillir, en revenant de la messe de minuit, le jour de Noël, un petit rameau de pommier, qu'elles placent dans une fiole pleine d'eau suspendue dans la chambre devant la fenêtre ; si un seul de ces boutons vient à s'épanouir avant Pâques, la fillette à laquelle la branche appartient est certaine d'entrer en ménage avant que l'année soit finie. — Cela s'appelle une Pâque fleurie.

Il y avait, dans la domesticité d'un château des

environs d'Alençon, une petite femme de chambre bretonne, douce, pieuse, douée de toutes sortes de vertus, mais affligée d'une bosse qui rendait son placement assez problématique. — Cependant, comme il y a un cœur de l'autre côté d'une bosse, tout aussi bien que de l'autre côté d'un dos plat, Ursule, c'était le nom de la Bretonne, profita de l'obscurité pour détacher surnoisement un rameau sur l'un des pommiers du chemin qu'elle suivait avec ses camarades, se ménageant une Pâque fleurie. Malheureusement une autre fille ayant surpris son secret, en régala l'office, et Dieu sait s'il s'égayait aux dépens de la pauvre bossue. On convint entre ces messieurs et ces demoiselles que la mystification serait complète. Le samedi-saint, un des aides-jardiniers substitua à la branche à demi-fétrie un brin de pommier constellé de fleurs rosées.

La Bretonne, étant montée à sa chambre, n'en pouvait croire ses yeux; elle redescend rayonnante, tenant son bouquet à la main et criant au miracle. Les éclats de rire, les railleries, les huées de ses camarades lui apprirent que ceux-ci s'étaient joués de sa crédulité; la pauvre enfant, confuse, tremblante, baissait les yeux pour cacher les larmes qui coulaient sur ses joues, lorsque la châtelaine entra dans l'office. La lingère était allée lui raconter et la présomption et la naïveté de la bossue; la dame s'était indignée de ce jeu cruel :

— Ursule, dit-elle à la petite femme de chambre, pour cette fois, Pâque-fleurie n'aura pas menti. Honnête fille, vous serez certainement une honnête femme; mais puisque il faut encore une dot pour trouver un mari, cette dot, je vous la donne.

En même temps, ayant tortillé un billet de 1,000 francs autour de la tige du rameau fleuri, elle le lui rendit. Quinze jours après, le garçon-jardinier, qui avait eu un rôle actif dans la plaisanterie, proposait à Ursule de l'épouser; mais celle-ci acheva de mettre les rieurs de son côté en en choisissant un autre.

Un voyageur de commerce quittait le train pour s'arrêter dans une station de La Côte. Aiguillonné par un ardent appétit, il fut heureux de lire sur une enseigne, à deux pas de là : *Buffet. Restaurant de la Gare.*

Il entre et trouve, à table, le patron de l'établissement, sa femme et ses enfants, se régaland d'une excellente saucisse grillée, exhalant ce parfum tout particulier à la charcuterie de campagne.

Notre voyageur, dont l'appétit s'aiguillait encore à cette vue et qui regardait le plat avec un œil d'envie, demanda à la bourgeoise s'il pourrait en avoir une ration.

— Monsieur, la saucisse, nous ne la vendons pas, nous la gardons pour la maison.

Et, disant cela, elle s'en servit un gros morceau.

— Peut-être pourrez-vous me faire une bonne omelette, madame? reprit l'étranger.

— Oui, allez-y voir, les œufs qui sont à 1 fr. 40 la douzaine.

— Alors, madame, vous pourrez pourtant bien me donner un peu de pain et de fromage ?

— C'est comme vous voudrez... Asseyez-vous un moment pendant que je finis de dîner.

Au printemps de 1879, un étudiant en théologie se trouvait dans une réunion religieuse, à Yverdon. Frappé de la beauté, de l'air de modestie d'une demoiselle assise près de lui, il lui présenta sa Bible de poche en lui indiquant le 5^me verset de la 2^me épître de saint Jean, qui est ainsi conçu : « Et maintenant je vous prie, que nous nous aimions l'un l'autre. »

La jeune fille lut et rougit; elle feuilleta dans l'Ancien Testament et rendit la Bible, le doigt appuyé sur le verset du 1^{er} chapitre de Ruth, laquelle répondit à Noémi : « ... J'irai partout où tu iras, et où tu fixeras ta demeure je demeurerai aussi. Ton pays sera mon pays, ton Dieu sera mon Dieu. »

Deux ans après l'incident que nous venons de raconter, ces deux jeunes gens étaient mariés, et ils habitent aujourd'hui une des plus jolies cures du Jura,

THÉÂTRE. — Les représentations de *Divorçons* et de la *Papillonne*, données par la troupe parisienne, qui, à côté de M^{lle} Kolb, compte d'excellents artistes, ont fait grand plaisir; nous ne pouvions avoir une meilleure occasion d'entendre interpréter ces deux œuvres de Sardou, dans lesquelles les traits d'esprit abondent et où certains côtés de la vie parisienne sont dépeints de main de maître. M^{lle} Kolb s'est montrée admirable par l'entrain extraordinaire quelle apporte sur la scène, où elle nous a fait apprécier toute la souplesse de son talent. Nous l'avons vue, tour à tour pathétique et charmante, enjouée, mutine, fougueuse, endiablée à soulever toute la salle. M^{lle} Kolb n'est pas une actrice à demi-succès; il y a chez elle trop de vie artistique, trop de verve pour ne pas s'approprier un rôle à fond, le dominer et le soutenir victorieusement jusqu'au bout. Puisse-t-elle se souvenir des Lausannois, qui seront toujours heureux de l'applaudir.

Et maintenant, n'oublions pas non plus notre aimable directeur, M. Laclaindière, qui, à plusieurs reprises, et sans tenir compte de ses propres intérêts, a cédé la place à des artistes étrangers, dans le seul but de nous être agréable.

Il nous annonce, pour demain 19 mars, un spectacle varié et attrayant, qui fera, nous l'espérons, belle salle :

Les Crochets du père Martin,

drame en 3 actes, et

La Boule,

comédie désopilante, en 4 actes.

Bureaux à 6 1/2 h. — Rideau à 7 heures.

M. le professeur JULLIARD, dont les conférences sur la vie à Constantinople ont été si goûtées l'année dernière, commencera ce soir, à 4 heures, au Musée industriel, une série de quatre séances sur *les femmes poètes de notre siècle*. Les suivantes auront lieu les 11, 16 et 18 courant. — Nous y reviendrons.

L. MONNET.